



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
DE DAKAR
BP 5077 - Tél +221 33 865 10 08 - Télécopie +221 33 825 42 83
<http://www.eismv.refer.sn>

Département Communication
Centre d'Information et de Documentation
Bulletin veille N°151 – Grippe aviaire

02 octobre 2008

26/09/2008

Pour une stratégie commune de lutte contre la grippe aviaire

Abidjan, Côte d'Ivoire - Des experts spécialisés dans les domaines du développement et du commerce du bétail et des représentants d'associations professionnelles intervenant dans les mêmes domaines et issus de l'ensemble des 15 Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont appelé à l'adoption d'une stratégie commune pour prévenir la grippe aviaire et lutter contre cette épizootie.

Ils ont aussi plaidé pour l'adoption d'une réglementation commune sur la création d'exploitations agricoles et les mouvements des produits de volaille dans la région.

Dans un communiqué rendu public à l'issue d'un séminaire d'une semaine, qui s'est tenu à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, les experts ont proposé de nouvelles stratégies pour redynamiser les activités du plan régional de prévention et de contrôle de la grippe aviaire dans les différents réseaux existants.

Il s'agit, en particulier, du réseau de surveillance épidémiologique, du réseau national de laboratoires de diagnostic, du réseau du secteur socio-économique et du réseau de communication sur la grippe aviaire.

Le séminaire s'est penché sur les mesures susceptibles de permettre au secteur avicole de retrouver sa place d'antan.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à une augmentation des investissements dans le secteur de la santé animale, prenant en considération la nécessité de renforcer l'assistance vétérinaire aux acteurs du secteur avicole, d'intensifier la surveillance épidémiologique dans les Etats membres et de développer, d'améliorer et d'appliquer la bio-sécurité dans l'ensemble du secteur avicole.

"Toutes les mesures de sauvegarde seront appliquées dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) de la CEDEAO", ont-ils indiqué dans le communiqué dont la PANA a reçu copie jeudi.

Il indique également que les participants au séminaire ont fait le point sur l'état de mise en œuvre du mécanisme de coordination de prévention de la grippe aviaire ainsi que de la réponse à cette affection et des résultats validés de l'étude d'impact socio-économique de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest.

Il a fait observer que la tendance à la baisse observée dans le secteur a commencé au début du mois de février 2006, lorsque la première épidémie de grippe aviaire avait été signalée au Nigeria et dans six autres Etats membres, à savoir le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, avec les conséquences socio-économiques correspondantes, en particulier une

importante baisse de la consommation de volailles et des produits de volaille et de leurs prix, la fermeture de plusieurs fermes avicoles, l'interdiction des importations et des exportations de produits de volaille, etc.

Il note, en outre, que le séminaire a insisté sur la nécessité de stimuler la consommation de volailles et des produits de volaille par des campagnes efficaces de sensibilisation et la mise à disposition d'informations fiables au profit de tous les acteurs, notamment des consommateurs, des personnes intervenant au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation de la volaille et des produits de volaille.

“A cet égard, les participants ont recommandé la mise en place d'un mécanisme de collecte, de stockage, de gestion et de diffusion des données relatives au secteur de l'aviculture.

“A cet égard, ils ont préconisé l'élaboration d'un répertoire géo référencé des exploitations, des sites et des marchés avicoles ainsi que la création d'un site web consacré aux questions touchant à la grippe aviaire dans la région.

Le communiqué indique que, tout en prenant en considération la nécessité d'échanger les meilleures pratiques, les participants ont encouragé des contacts approfondis entre pays en ce qui concerne les maladies transfrontalières et le renforcement des partenariats entre les centres de recherche-développement sur l'industrie aviaire.

“Ce renforcement de l'information et de la communication, qui devrait constituer une partie d'un ensemble plus important de programmes d'activités intégrés relatifs à la prévention et au contrôle de la grippe aviaire, bénéficiera grandement aux pays touchés ainsi qu'aux pays non touchés.”

Les participants ont constaté la collaboration entre la Commission de la CEDEAO et le Centre régional pour la Santé animale (CRSA) de Bamako, l'organe technique de la Commission pour les questions concernant la santé animale et la redynamisation du secteur avicole, appelant au renforcement des capacités de diagnostic des Etats membres.

Un soutien spécifique a été réclamé pour le Liberia et le Sierra Leone, des pays où il conviendrait de renforcer les capacités des services vétérinaires.

Tout en exprimant sa préoccupation au regard du déficit de financement des programmes, ils ont plaidé pour une intervention diligente de la Commission de la CEDEAO afin de permettre la mobilisation urgente des crédits auprès de la Banque africaine de Développement (BAD) et d'autres sources pour la lutte contre la grippe aviaire dans la région.

Le fonds régional d'intervention d'urgence, domicilié à la BAD, a été créé en 2006, afin de financer des initiatives conjointes dans le contexte de la prévention et du contrôle de la grippe aviaire et la redynamisation de l'industrie avicole.

Par ailleurs, les participants ont réclamé le soutien de la Commission de la CEDEAO pour faciliter l'octroi de financements, à des taux concessionnels, aux opérateurs du secteur de l'aviculture, à tous les niveaux.

“La mise à disposition des fonds facilitera la prise en charge des responsabilités spécifiques qui seront assumées par les Etats membres, en application des recommandations du séminaire.

“Ces responsabilités intègrent la préparation d'un plan de mise en œuvre de recherches, avec des normes minimales de biosécurité applicables à l'aviculture villageoise, la définition de stratégies de gestion des risques dans le secteur, la mise en place d'un budget consistant pour les plans de financement et différents réseaux (laboratoires, surveillance épidémiologique, socio-économie et communication) ainsi que la promotion de l'exploitation des céréales, comme le maïs et la soja, afin de faciliter l'accès des exploitations agricoles aux aliments.”

Les recommandations des experts seront soumises à la prochaine réunion des ministres du Comité directeur du mécanisme sous-régional de Prévention et de Contrôle de la Grippe aviaire.

Compte tenu des deux flambées enregistrées au mois de juillet 2008, dans le nord du Nigeria, les ministres devraient agir avec diligence et mettre à contribution leurs homologues du Cameroun, du Tchad et de la Mauritanie qui avaient participé activement à la réunion des ministres de la CEDEAO chargés du Bétail, de la Santé publique et de l'Intégration africaine, qui s'était tenue en juillet 2008, à Abuja.

<http://www.afriquenligne.fr/pour-une-strategie-commune-de-lutte-contre-la-grippe-aviaire-2008092712944.html>

26/09/2008

Togo : le gouvernement indemnise des éleveurs victimes de la grippe aviaire

LOME, 26 septembre (Xinhua) -- Le gouvernement togolais a remis jeudi des fonds d'indemnisation à trois éleveurs victimes de la grippe aviaire, a rapporté vendredi le quotidien togolais "Togo- Presse".

Ces éleveurs, du village d'Agbata (préfecture des Lacs), se sont vu remettre des sommes équivalant au nombre de volailles, d'oeufs et d'aliments détruits dans le cadre de la lutte contre l'épizootie.

L'indemnisation se fera de paire avec l'opération d'abattage sélectif qui commence vendredi dans les rayons de trois kilomètres des foyers infectés.

Le ministre togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche Ewovor a assuré que la grippe aviaire est dorénavant circonscrite dans cette zone et appelé les populations d'Agbata à demeurer coopératives afin que l'opération d'abattage sélectif soit un succès.

http://www.french.xinhuanet.com/french/2008-09/27/content_729550.htm

30/09/2008

RD Congo: 175 équipements individuels US contre la grippe aviaire

Santé - Le secrétaire général au ministère de l'Agriculture, Hubert Ali Ramazani, a réceptionné, mardi, un don américain de 175 équipements individuels contre la grippe aviaire des mains du colonel Crowder de l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa.

Le matériel remis vise, dans un premier temps, à protéger les techniciens qui sont les premiers à être exposés au virus de grippe aviaire dans la lutte contre la propagation de cette maladie dans la population.

La remise du matériel, a indiqué le colonel Crowder, constitue la première étape du programme de coopération entre les USA et la RDC.

La deuxième étape va s'occuper de la formation des techniciens de laboratoire qui se préoccupe des analyses pour la détermination du diagnostic contre la grippe aviaire. La troisième étape, quant à elle, consistera en l'installation de laboratoires à travers le pays, à l'issue de concertations entre Washington et Kinshasa.

01/10/2008

Un nouveau test pour détecter plus rapidement le virus de la grippe dont le H5N1

WASHINGTON (AFP) - L'Agence américaine des médicaments et des produits alimentaires (FDA) a autorisé mardi la commercialisation d'un nouveau test capable de diagnostiquer très rapidement la grippe chez les humains y compris l'infection grippale provoquée par la souche H5N1, hautement pathogène.

Cet instrument ("the Human Influenza Virus Real-Time RT-PCR Detection and Characterization Panel" ou rRT-PCR Flu Panel), s'appuie sur une technique de biologie moléculaire pour détecter les virus de la grippe et les différencier entre ceux responsables de la grippe saisonnière et d'autres souches pouvant potentiellement présenter un risque de pandémie, selon un communiqué de la FDA.

Ce système permet d'isoler et d'amplifier le matériau génétique présent dans les sécrétions prélevées dans les narines ou la gorge du patient.

Ce matériau génétique est étiqueté avec des molécules fluorescentes qui sont ensuite analysées par un instrument de diagnostic appelé "Applied Biosystems 7500 Fast Dx" qui a aussi obtenu mardi le feu vert de la FDA pour être commercialisé simultanément avec le rRT-PCR Flu Panel.

Ces nouveaux instruments de test et de diagnostic peuvent détecter et identifier des virus communs de la grippe saisonnière aussi bien que les souches de la grippe aviaire (H5N1) ou d'autres.

Les résultats sont obtenus en quatre heures au lieu de plusieurs jours jusqu'à présent. De plus, ce système est capable de tester multiples échantillons en même temps.

"Ceci est un accomplissement important dans la surveillance de la santé publique", a déclaré le ministre américain de la Santé (HHS), Mike Leavitt.

"Ce Système de test nous permet de fournir une plus grande aide aux laboratoires sur la ligne de front du dépistage de la grippe aux Etats-Unis et dans le reste du monde", a-t-il ajouté.

"Les capacités de ce test à détecter un virus émergent de la grippe seront particulièrement importantes dans les tous premiers stades d'une pandémie", relève M. Leavitt.

En cas de pandémie ce système de détection précoce permettra de mettre en oeuvre plus rapidement des stratégies étendues de contrôle aussi bien que des mesures pour limiter la propagation du virus et la mortalité telles que la fermeture des écoles, l'annulation des grands rassemblements publics et la mise en place par les entreprises d'une politique de télétravail depuis le domicile de leurs employés.

La communauté médicale mondiale est très inquiète de la probabilité que le virus H5N1 de la grippe aviaire ne mute pour devenir transmissible entre humains provoquant une pandémie dévastatrice.

Des virus H5N1 circulent chez les volatiles, surtout les volailles, en [Asie](#), [Afrique](#) et en Europe provoquant aussi des cas encore isolés de grippe chez des humains dont plus de la moitié sont décédés.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recense un total 243 morts dans le monde dû à la grippe aviaire, sur 385 contaminations.

<http://fr.news.yahoo.com/afp/20081001/thl-sante-pharmacie-lead-96993ab.html>

01/10/2008

TOGO: Epidémie de grippe aviaire – 17 000 volailles tuées

LOMÉ, 1 octobre 2008 (IRIN) - Quelque 17 000 volailles sont mortes ou ont été abattues depuis qu'une épidémie de grippe aviaire H5N1 s'est déclarée, le 9 septembre, dans trois fermes avicoles d'Agbata, 10 kilomètres à l'est de Lomé, la capitale, selon Komla Batawui, directeur national de l'élevage.

Pour Jacques Conforti, conseiller de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture auprès des autorités publiques, le risque a été contenu.

« Nous nous sommes concentrés sur les volailles élevées en plein air, et nous n'avons pas abattu les volailles élevées dans des poulaillers, dans les régions voisines d'Agbata. Cela [l'abattage des volailles] devrait réduire à zéro le risque de transmission du virus », a-t-il dit.

Selon M. Conforti, la désinfection s'est déroulée rapidement au cours des trois dernières semaines. « Nous ne voulons pas perdre de temps. Nous essayons de désinfecter une zone en moins de 24 heures avant de passer à la zone à risque suivante ».

Les représentants des autorités rencontrent les aviculteurs, qui leur montrent les volailles atteintes, a-t-il expliqué, les abattent, et versent aux aviculteurs des indemnités d'un montant égal à la valeur de la bête, des œufs ou des aliments pour volailles détruits.

Jusqu'ici, les autorités ont versé près de 9 000 dollars aux aviculteurs pour les dédommager des pertes subies depuis le début de la dernière épidémie.

Kossi Messan Ewovor, ministre togolais de l'Agriculture, a expliqué à IRIN que ces fonds permettaient d'inciter les aviculteurs à se manifester s'ils pensaient que leurs volailles avaient peut-être contracté le H5N1, un virus mortel. « Cela permet d'assurer aux aviculteurs qu'ils n'ont rien à perdre, et tout à gagner en abattant leurs bêtes malades, parce qu'ils contribuent ainsi à protéger leurs régions et l'ensemble du pays ».

Alphonse Tognizoun, aviculteur à Agbata, a indiqué à IRIN qu'il avait perdu plus de 1 000 volailles ainsi que des aliments pour volailles.

« J'ai reçu quatre dollars par bête et la moitié de la valeur des aliments pour volailles détruits, soit environ 33 centimes de dollar le kilo. Je n'ai pas perdu d'œufs, mais ceux qui en ont perdus ont reçu six centimes de dollar l'œuf ».

Lorsque la première épidémie de grippe aviaire du pays s'était déclarée en août 2007, la Banque mondiale avait recommandé le versement d'indemnités aux aviculteurs pour les encourager à se manifester rapidement et à transmettre des informations exactes aux autorités.

Mais l'organisme avait également prévenu les autorités qu'il serait difficile de créer un programme

de paiement juste et transparent, pour prévenir les fausses déclarations de propriété.

Olga Jonas, conseillère de la Banque mondiale qui coordonne les financements accordés par les bailleurs dans la lutte contre la grippe aviaire, avait averti que les programmes d'indemnisation pourraient s'avérer difficiles à mener, car il peut être difficile de prouver le droit de propriété des petits producteurs des régions reculées, qui vivent dans la brousse, loin de leurs poulaillers.

Mais pour M. Batawui, directeur national de l'élevage, il est impossible de frauder. « Si ce n'est pas nous qui abattons et incinérons les bêtes nous-mêmes, les aviculteurs doivent nous amener leurs volailles mortes. Nous les inscrivons sur nos registres et nous leur donnons un reçu avec leurs indemnités. De cette façon, il n'y a pas de triche possible ».

À la suite de la dernière épidémie de grippe aviaire, les autorités togolaises ont sollicité l'aide des bailleurs internationaux ; les 500 000 dollars requis viennent d'être versés par l'Union européenne, l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Banque mondiale.

La moitié de cette somme sera consacrée à financer diverses interventions menées à l'échelle des fermes, notamment des opérations de désinfection, d'abattage et d'incinération des volailles, et l'autre moitié doit être consacrée à former et équiper les autorités, pour leur permettre de réagir et de contenir la propagation du virus.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, le virus H5N1 a entraîné la mort ou l'abattage de 150 millions de volailles, et tué environ 200 personnes dans le monde, depuis 2003.

<http://www.irinnews.org/fr/ReportFrench.aspx?ReportId=80691>

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.